

Pour tous les nouveaux adhérents...

Septembre 2010

4 ans d'assurances offerts avec Assurances PSI



Le cabinet Assurances PSI lance une nouvelle **opération commerciale** permettant de gagner chaque mois le remboursement de son assurance santé Mutuelle SMI.

Au total, 4 fois un an d'assurance sont mises en jeu.

Pour participer il suffit de souscrire exclusivement auprès du cabinet Assurances PSI, entre le 01 octobre 2010 et le 15 janvier 2011 une assurance complémentaire santé Mutuelle SMI et de retourner, avant le tirage au sort, son dossier régularisé et complet au cabinet Assurances PSI.

Les quatre personnes tirées au sort se verront gagner le remboursement de leur cotisation annuelle par le cabinet Assurances PSI.

Pour toute information et souscription, vous pouvez contacter Assurances PSI au 0800 300 134 (appel gratuit depuis un poste fixe en France Métropolitaine), envoyer un mail à l'adresse suivante contactsmi@assurancespsi.fr ou vous connecter sur le site internet www.assurancespsi.fr du cabinet Assurances PSI.

Contact :

Fabien MANUEL
06 61 33 90 01
www.assurancespsi.fr